



Samedi 21 mai et dimanche 22 mai 2016

15^{ème} TOURNOI RÉGIONAL CHRISTIAN TAVERNE

organisé par le



BAISIEUX TENNIS DE TABLE

Complexe Sportif de Baisieux - Salle Ludovic TORRES - 59780 BAISIEUX

RÈGLEMENT

Article 1 :

Ce tournoi est homologué par la ligue sous le N°227/2015-R, il est ouvert aux licenciés de la ligue Nord / Pas de Calais (licence traditionnelle). Les performances de chaque joueur seront prises en compte.

Article 2 :

Les parties se dérouleront sur 18 tables le samedi et 24 tables le dimanche (2 salles) avec des balles homologuées FTTT.

Article 3 : Description des séries

Le samedi 21 mai de 13h30 à 20h00

Séries	Catégories et classements	Horaire	Droits d'inscription	Dotation	Nbre d'inscrits maximum
A	Poussin (e)s, benjamin(e)s	14H30	3 € par personne	60 € (cartes cadeau)	96
B	Doubles jeunes (poussin(e)s, benjamin(e)s, minimes)	13H30	6 € par équipe	120 € (cartes cadeau)	48 équipes
C	500 à 599 pts	15H30	5 €	110 €	96
D	500 à 799 pts	14H00	5 €	120 €	96
E	Doubles < 2000 points	13H30	8 € par équipe	190 €	48 équipes
F	500 à 1099 pts	15H30	5 €	135 €	96
G	Handicap < 1100 points	14H30	5 €	130 €	128

Le dimanche 22 mai de 8h30 à 22h00

Séries	Catégories et classements	Horaire	Droits d'inscription	Dotation	Nbre d'inscrits maximum
H	500 à 699 pts	11H30	5 €	120 €	96
I	500 à 999 pts	10H30	5 €	120 €	96
J	700 à 1199 pts	09H30	5 €	160 €	96
K	1000 à 1399 pts	10H30	5 €	160 €	96
L	1200 à 1699 pts	09H30	5 €	160 €	96
M	Ouvert à tous	11H30	5 €	200 €	96
N	Féminines	12H30	5 €	120 €	96
O	Handicap	08H30	5 €	230 €	128

Attention !!! AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DU TOURNOI

Article 4 : La présentation de la licence est obligatoire.

Dans le cas contraire, remise obligatoire d'un certificat médical datant de moins d'un an, sinon le pongiste ne pourra pas jouer

Article 5 : Récompenses

Les 4 premiers de chaque série seront récompensés

Le Dimanche, les récompenses seront remises au fur et à mesure de l'achèvement des séries.

Article 6 : Possibilités de participation

Le Samedi : - Les poussin(e)s/benjamin(e)s ne peuvent participer qu'aux séries A et B

- Toutes les séries sont ouvertes aux **FÉMININES**

- Chaque joueur (ou joueuse) peut s'inscrire dans **3 séries**.

Le Dimanche : - Aucun Poussin(e) et Benjamin(e) ne peut participer

- Chaque joueur (ou joueuse) peut s'inscrire dans **2 séries, plus la série handicap**

- Toutes les séries sont ouvertes aux **FÉMININES**

- **Tout joueur retenu aux finales régionales Nord Pas de Calais par catégories d'âges le dimanche 22 mai ne peut participer au tournoi le même jour.**

Article 7 : Déroulement

Toutes les séries hors Handicap

- Le premier tour de chaque série, sauf Handicap, s'effectuera par poules de 3 ou 4 joueurs avec têtes de série. Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches

- Le tour suivant se fera par incorporation des 2 premiers de chaque poule (suivant le nombre de participants) dans un tableau final à élimination directe.

Série Handicap

- Série à élimination directe, le vainqueur de chaque partie sera le premier joueur arrivé à 40 points en une seule manche avec 1 point d'écart pour la victoire et changement de côté à 20.

- Le handicap de chaque partie sera de 2 points par tranche de 100 pts d'écart de classement, limité à + 24 pts.

Article 8 : L'organisation se réserve la possibilité de diminuer le nombre de qualifiés par poule, dans une ou plusieurs séries, selon le nombre d'inscrits.

Article 9 : Chaque joueur devra pointer 30 minutes avant l'heure de sa première série

Tout joueur ne répondant pas après 3 appels sera éliminé de sa série en cours.

Article 10 : Le joueur perdant une partie amènera à la table d'arbitrage : la fiche de résultat, le stylo et la balle de match. Tout joueur ne respectant pas ces règles pourra être exclu du tournoi.

Article 11 : Chaque participant se devra de respecter le règlement intérieur du BAISIEUX T.T. affiché dans la salle, notamment : tenue sportive obligatoire (chemisette + short + Chaussures de sport propres)

Article 12 : Buvette et sandwichs seront à la disposition des joueurs, un arrêt le dimanche midi n'est pas prévu.

Article 13 : L'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou accidents pouvant survenir durant le tournoi.

Article 14 : Le juge arbitre Monsieur Gérald OLIVARES, et ses assistants se réservent le droit de prendre toutes les dispositions qu'ils jugeront utiles pour assurer le bon déroulement des épreuves.

Article 15 : L'organisation se réserve la possibilité de diminuer la dotation du tournoi ou supprimer une ou plusieurs séries si le nombre d'inscriptions s'avérait insuffisant. L'organisation se réserve la possibilité de diminuer le nombre de qualifiés par poule, dans une ou plusieurs séries, selon le nombre d'inscrits.

Article 16 : - La feuille d'engagement ci-jointe, dûment remplie et accompagnée des droits d'inscription est à retourner **avant le jeudi 19 mai (date de réception)** à :
Daniel CASTELAIN - 3 résidence le Village - 59780 Camphin en Pévèle

Les chèques de paiement sont à libeller à l'ordre du " **BAISIEUX TENNIS DE TABLE** "

Possibilité d'inscription :

Sur le site internet du club à l'adresse www.baisieuxtt.fr rubrique " Tournoi Régional de Baisieux "

Par mail tournoibt@gmail.com

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

Maryse BLANCKAERT au 06 32 96 62 32 94 (mikmeriz@hotmail.fr)

Daniel CASTELAIN au 06 86 37 04 39 (castelain.daniel@orange.fr)

Article 17 : En cas d'absence d'un joueur, les droits d'inscription ne seront en aucune façon remboursés.

Article 18 : Le tirage au sort public aura lieu le jeudi 8 avril à 19h00 dans la salle Ludovic TORRES.

Article 19 : Les joueurs s'engageant dans le tournoi déclarent avoir pris connaissance de ce règlement

Article 20 : Pour tout point non précisé dans ce règlement, se référer aux règlements fédéraux en vigueur.

Amicales et sportives salutations
Le Comité du Baisieux Tennis de Table